



## CR du café citoyen du 17 février 2023

**Présents :** Mireille, Eric, Magali, Daniel, Jean-Claude, Anne, Jean-Rémy, Noortje, Muriel, Thierry,

- **La Cabane**

Muriel a représenté La Parole aux Citoyens lors de la rencontre entre « associations engagées dans la transition » organisée par La cabane. Etaient présents : Mathilde (Au Maquis à Lauris), Maren (La Cabane), Didier (Tous Jardiniers à Salon), Sylvie (Consommez Bocal à Sénas), Céline ( la Ressourcerie à la Roque), Muriel ( La Parole aux Citoyens), Magali ( la Petite Entraide) , Robin ( vélo à Lambesc), Hervé et Magali (Lieu Infini des Possibles).

Dans un premier temps chaque association s'est présentée. Le débat a surtout porté sur les positions de chaque association par rapport aux subventions. Certaines associations se veulent absolument autosuffisantes d'autres ne peuvent fonctionner avec des salariés que grâce aux subventions.

- **PAT**

Thierry a participé (partiellement) à la réunion du 16 février PAT (Projet Alimentaire de Territoire).

Etaient présents : Isabelle et Catherine pour Les Incroyables Comestibles, Hervé pour le LIP, M. Chabaud et sa directrice des études pour le centre Emile Pico.

L'autorisation a été donnée au LIP d'utiliser le local du Petit Casino pour ouvrir un tiers-lieu. Ceci permet de relancer l'idée d'un « point de vente producteurs locaux ». Charlotte Trousseau (missionnée par la mairie) est prête à accompagner ce projet dans le cadre du PAT. Thierry voit où en est la rédaction de la convention.

- **Mireille**

Mireille fait lecture du texte d'un éleveur ovin bio. Il met en garde contre ce qu'il considère comme du greenwashing : les cantines bio annoncent un repas végétarien mais continuent à acheter à bas prix de la viande d'élevage intensif.

Un texte et un débat qui pourraient servir à animer la soirée VIVANT ! du 10 mars ?

A cette soirée sont invitées les communes d'Alleins, Mallemort et la Roque pour présenter leur action au niveau des cantines.

- **Exposition et balade 2 canaux à Alleins**

Le maire d'Alleins demande à ce que l'on enlève la balade à vélo du carton d'invitation à l'inauguration. M. Grange serait opposé à cette balade le long des canaux car il considère que sa responsabilité est engagée en cas d'accident même si nous avons les autorisations du SICAS et de l'ASA de Craponne.

Sandrine du CADE voit avec lui pour désamorcer le sujet.

*Hors réunion : nous sommes relancés par la Société du Canal de Provence pour inscrire, exposition, conférence et balade dans le cadre des animations de la journée mondiale de l'eau coordonnées par la SCP.*

- **Modification n°2 du PLU**

Thierry présente les modifications prévues dans le cadre de la modification n°2 du PLU.

La modification sur l'autorisation de logements sociaux en R+2 fait débat car elle peut poser des problèmes de co-visibilité sur le voisinage.

Il est convenu de demander une réunion publique au commissaire enquêteur afin de présenter simplement les différentes modifications sans passer par la lecture d'un document de 200 pages et proposer au public de participer à l'enquête.

Si la mairie n'organise pas de réunion nous en organiserons une.